



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Délégation départementale du Val-d'Oise

Département Promotion de la Santé et Réduction des Inégalités



À l'attention des Maires du Val-d'Oise et des centres communaux d'action sociale (CCAS)

Objet : Lancement de la campagne de vaccination contre la grippe et la Covid-19

Cergy, le 12 octobre 2026

Madame le Maire, Monsieur le Maire,

La campagne de vaccination contre la grippe et la Covid-19 sera lancée à partir du 13 octobre. L'Agence régionale de santé Île-de-France souhaite attirer votre attention sur l'importance d'une mobilisation collective pour protéger les personnes les plus vulnérables.

Chaque année, les épidémies hivernales ont un impact important sur la santé des personnes fragiles, notamment les personnes âgées, celles atteintes de maladies chroniques ou dont l'état de santé les expose à un risque accru de complications. En France, l'épidémie de grippe a été particulièrement marquée l'hiver dernier, avec un fort impact hospitalier et une hausse importante de la mortalité au début de l'année 2026.

Malgré les actions engagées, la couverture vaccinale reste insuffisante au regard des objectifs de protection recommandés pour les publics à risque. La vaccination demeure pourtant le moyen le plus efficace de prévenir les formes graves de la grippe et de la Covid-19, ainsi que les hospitalisations et les décès qui peuvent en résulter.

Dans ce contexte, nous vous invitons à mobiliser vos CCAS et services communaux, jouant un rôle essentiel en tant qu'acteurs de proximité. Ils peuvent notamment promouvoir l'importance de la vaccination et l'adoption des gestes barrières auprès des personnes les plus fragiles ainsi que leur entourage.

Nous vous invitons à relayer les messages clés ci-dessous au sein de vos réseaux, lors de vos actions de proximité et dans vos échanges avec les usagers :

- La vaccination annuelle est la meilleure protection contre la grippe ;
- Une personne asymptomatique peut transmettre le virus ;
- Se vacciner permet aussi de protéger les personnes fragiles de son entourage ;
- La vaccination grippe/Covid-19 peut être réalisée concomitamment ;
- Les gestes barrières restent indispensables.

Nous joignons à ce courrier une brochure « Vrai/Faux », qui pourra utilement accompagner vos actions de sensibilisation et vos supports de communication. Pour plus d'informations sur la vaccination contre la grippe et la Covid-19 : <https://www.vaccination-info-service.fr/Les-maladies-et-leurs-vaccins/grippe>

Les équipes de l'Agence restent à votre disposition pour tout complément d'information.

Nous vous remercions par avance pour votre mobilisation et votre contribution à la protection des personnes les plus vulnérables de votre territoire.

Veuillez agréer, Madame le Maire, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

La Directrice de la délégation départementale
du Val-d'Oise
de l'Agence régionale de santé Île-de-France

Agence régionale de santé Île-de-France
Le Directeur adjoint de la délégation départementale
du Val-d'Oise
Laureen JALLAMION